



SDIS 79
SAPEURS-POMPIERS

Le détecteur avertisseur autonome de fumée (Daaf), équipement essentiel dans la lutte contre les incendies domestiques

Jeudi 16 décembre 2021

En cas d'incendie, les fumées précèdent les flammes. Elles sont toxiques et inflammables. La solution : de bons réflexes et le détecteur de fumée ! Si le feu se déclare pendant votre sommeil, le détecteur vous réveillera. Si vous êtes éveillé, il vous préviendra dès le départ du feu. Dans les deux cas, vous pourrez réagir au plus vite.

Le détecteur de fumée, à quoi ça sert ?

Grâce à une alarme sonore, les détecteurs avertissent les occupants du logement en cas de départ d'incendie, dès les premières fumées. L'objectif : réagir le plus rapidement possible pour éviter d'être blessé.

Veillez à ce que tous vos détecteurs :

- aient le marquage "CE",
- soient conformes à la norme EN 14-604,
- soient équipés d'une pile de qualité,
- aient un signal spécifique différent qui indique la faiblesse des piles,
- aient un bouton test permettant de les vérifier,

Préférez les détecteurs qui possèdent la marque "NF" qui vous assure un meilleur suivi de qualité.

Le danger des fumées

Dans un incendie la propagation des fumées précède toujours celle des flammes. C'est pourquoi la détection des premières fumées permet une alerte précoce. C'est pour cette raison que la majorité des décès lors d'incendies domestiques peut être évitée, si les victimes sont alertées dès le début de l'incendie.



*La majorité des décès, suite à un incendie,
est due à une intoxication aux fumées.
C'est de ce fait le risque principal.*



Lors d'un incendie, la dégradation des matériaux produit de la chaleur, des fumées, des gaz toxiques et une raréfaction de l'oxygène dans l'air ambiant en espace clos. En fonction de ce qui brûle, vous pouvez perdre connaissance en deux inspirations de fumées toxiques.

Dans un feu, les fumées représentent un danger majeur. Elles sont extrêmement chaudes : elles provoquent des brûlures non seulement externes au niveau de la peau, mais également internes par inhalation.

Comment et où installer vos détecteurs de fumée ?

Les détecteurs doivent permettre la détection précoce de l'incendie : il faut donc étudier la configuration de votre logement et vos habitudes de vie pour savoir où les positionner.

La réglementation précise qu'au moins un détecteur de fumée doit être installé afin de permettre la détection précoce d'un incendie, mais chaque logement est différent.

Emplacement et positionnement

Idéalement, vos pièces de vie et chacune de vos chambres doivent être équipées. Placez vos détecteurs à distance des éléments de cuisson (cuisine), des sources d'humidité (salle de bain) et des gaz d'échappement (garage).

Veillez à respecter ces règles générales quelle que soit l'habitation :

En partie supérieure : au plafond ou à défaut en partie haute du mur
À au moins 30 cm des bords et à 1 m des portes
Éloigné des luminaires
Astuces

Si votre logement possède plusieurs niveaux, il est recommandé de fixer au moins un détecteur par étage.

Lorsqu'il est impossible d'installer le détecteur au plafond (par exemple plancher chauffant), il est possible de le positionner sur une paroi verticale, à 30 cm en dessous du plafond, en l'éloignant des coins.

Entretien mensuel recommandé

Vérifiez périodiquement le bon fonctionnement de vos détecteurs. Dépoussiérez-les régulièrement, pour éviter qu'ils ne s'encrassent. Sensibilisez votre entourage et notamment vos enfants, afin qu'ils sachent identifier le signal d'alarme de vos détecteurs.

CONTACT PRESSE

Laure BETEAU
Chargée de communication SDIS 79
l.beteau@sdis79.fr
05 49 08 18 44 - 07 87 08 55 38